

Mémorial de la

Famille Sokolski

1898 — 2024

Sept actes · Deux destins · Une histoire européenne

Document compilé à partir des archives familiales, administratives et judiciaires

Version 42 · 2026

Une histoire reconstituée

Ce mémorial est le fruit d'un travail d'archives long et méthodique. Des centaines de documents ont été rassemblés, numérisés et transcrits : actes d'état civil rédigés en russe impérial à Varsovie, dossiers de naturalisation de la préfecture du Nord et des Archives nationales, fiches de déportation, listes de convois de la Caserne Dossin à Malines, dossiers de réparation, correspondances administratives, témoignages oraux et photographies de famille.

C'est Claude Sokolski qui est au cœur de ce travail de mémoire. C'est lui qui, avec une détermination remarquable, a entrepris de reconstituer l'histoire de ses parents — Adolphe et Thérèse. Il a collaboré étroitement avec Monique Heddebaut, historienne, avec qui il a beaucoup travaillé. Les témoignages oraux que Claude a recueillis — auprès de Georgette Liakhoff et d'anciens collègues de l'usine Couzineau — ajoutent une dimension humaine irremplaçable à ces archives.

Plusieurs fonds ont été réunis. Un fonds de documents familiaux conservés depuis des décennies. Un fonds constitué auprès des Archives nationales françaises, de la préfecture du Nord et du Service belge des Victimes de guerre. Un corpus de documents obtenus auprès des Arolsen Archives ITS en Allemagne, référence T/D-702 424. Enfin, le dossier de naturalisation d'Adolphe Sokolski (Archives nationales, référence 22959X33, soixante-treize pages), obtenu et dépouillé, a permis de combler les grandes lacunes du récit — la jeunesse à Varsovie, l'internement de 1916, l'étape belge, le premier mariage, la première captivité de 1941.

Note sur les sources

Une partie des documents a été transcrite par reconnaissance optique de caractères ; les pièces les plus difficiles — manuscrits cursifs, actes en russe cyrillique impérial, formulaires administratifs — ont été transcrites avec l'aide d'outils de lecture assistée. Ces transcriptions ont ensuite été vérifiées et recoupées entre elles. En cas de divergence avec un formulaire rempli à la main, les actes d'état civil officiels font foi.

Deux destins parallèles

Varsovie

1898 – 1921

À Varsovie, au tournant du vingtième siècle, deux familles juives vivent dans le district Mostowski, où le registre d'état civil de l'Empire russe consigne en russe et en hébreu les naissances des confessions non chrétiennes. Les Izraelski d'un côté, les Sokolski de l'autre.

Une fratrie nombreuse

Abraham n'était pas seul. Le dépouillement du dossier de naturalisation a révélé qu'il appartenait à une fratrie nombreuse, dispersée par l'Histoire aux quatre coins du monde. Ses frères se nommaient Buroch, qui était cordonnier ; Ménachem, tailleur, qui émigra jusqu'à Melbourne, en Australie ; Aren ; Major ; et Isaac, tailleur lui aussi, qui s'établit à Paris, au 96 boulevard de Belleville. La famille Sokolski habitait Varsovie au 7 de la rue Kozla. De cette maisonnée partie de Pologne, chaque frère suivit sa propre route — l'un vers l'autre bout de la terre, l'autre vers Paris, Abraham vers Lille.

La famille Izraelski

Zelik Izraelski — dit Zelig ou Chaim — est marchand à Varsovie. Son épouse Chana, née Kulik, élève avec lui au moins quatre enfants. L'acte de naissance de Tauba (entrée n° 1093) a été traduit du russe impérial par Rostyslav Frishman :

Il s'est passé en la ville de Varsovie au bureau de l'officier de l'état civil des confessions non chrétiennes du troisième arrondissement Mostowski [...] Le père Zelik Izraelski, trente-deux ans, marchand, a déclaré la naissance d'un enfant de sexe féminin [...] Cet enfant a reçu le prénom de Tauba.

Traduction de l'acte de naissance n° 1093, district Mostowski, Varsovie, 1904

Tauba n'était pas fille unique. Sa sœur aînée, Ruchla — dite Rose — épousera Lejb Nasielski et s'installera à Lille ; c'est elle qui, plus tard, fera venir Tauba. La fratrie comptait aussi des frères : Motel, dit Max, qui s'établit à Paris ; Joseph ; et Curla, qui disparut en Pologne pendant la guerre. Un cousin, O. Valitmann, interviendra lui aussi pour Tauba dans les années de combat administratif. De cette famille dispersée, c'est Tauba qui, partie pour le Brésil, s'arrêtera finalement en France.

La famille Sokolski

Morzek Jankel Sokolski est commissionnaire à Varsovie. Son épouse se nomme Chaja Tauba Blajszt. De cette union naît, le 17 janvier 1898, un fils prénommé Abraham. Le tableau de résidences qu'Adolphe remplira lui-même en 1945, dans son dossier de naturalisation, indique qu'il a vécu à Varsovie de sa naissance jusqu'en 1916 : toute son enfance et son adolescence dans la capitale polonaise sous domination russe.

Abraham, puis Adolphe

Son prénom de naissance était Abraham. Une fois en France, il décida de se faire appeler Adolphe — prénom français ordinaire dans les années 1920.

La tragédie de ce choix est l'une des ironies les plus sombres de cette histoire. Abraham était devenu Adolphe pour se fondre dans la foule française. Et c'est précisément ce prénom qui allait devenir, quelques années plus tard, le symbole absolu de ce qui le persécutait.

L'exil vers la France

De Varsovie à Douai

1916 – 1936

La première captivité (1916–1918)

En 1916, Abraham a dix-huit ans. Il est interné comme prisonnier civil à Stettin — aujourd'hui Szczecin, en Pologne — jusqu'en 1918. Son propre dossier de naturalisation porte, à la rubrique « attitude pendant la guerre 1914-1918 », la mention manuscrite : « prisonnier civil de 1916/1918 ». C'est sa première captivité. Il ne le sait pas encore, mais ce ne sera pas la dernière.

Pourquoi un adolescent de dix-huit ans, ni soldat ni combattant, fut-il interné ? Parce qu'il était pris en étau. Varsovie appartenait à l'Empire russe ; aux yeux de l'Allemagne qui occupait la ville depuis 1915, Abraham relevait de la population civile ennemie — un sujet russe. C'est ainsi que Claude le racontait à son fils :

Mon grand-père était considéré comme russe par les Allemands, et comme juif par les Russes. Des deux côtés, on voulait sa peau.

Adolphe Sokolski, rapporté par son fils Claude, transmis à Sylvain Sokolski

Un destin marqué par deux captivités

Adolphe Sokolski est l'un des rares hommes dont les archives documentent deux internements par l'Allemagne, à vingt-cinq ans d'intervalle. En 1916-1918, prisonnier civil à Stettin. En 1941-1945, déporté à Auschwitz et Dachau. Il survécut aux deux.

Le retour à Varsovie, puis l'étape belge (1918–1923)

Libéré en 1918, Abraham rentre à Varsovie, où il vit comme journalier de 1918 à 1921. Puis il quitte la Pologne. Le dossier de naturalisation révèle une étape jusqu'ici inconnue : avant la France, il y eut la Belgique. De 1921 à 1923, Abraham vit à Charleroi, rue du Pont Neuf, employé comme chef de service chez un certain Franz Libot. La route de l'exil ne fut donc pas directe : Varsovie, puis Charleroi, puis enfin la France.

Il arrive à Lille le 10 avril 1923. C'est là, devenu Adolphe, qu'il entre aux Établissements Couzineau, entreprise de confection de vêtements militaires pour l'armée française, située 125 rue Gambetta à Lille et 35 rue Giroud à Douai. Il y restera plus de vingt ans. Le journalier sans métier de Varsovie y devient ouvrier tailleur, puis chef d'atelier — une ascension patiente, gravie en treize ans.

Tauba quitte Varsovie (1926)

Tauba Izraelska, de son côté, quitte Varsovie en 1926, munie d'un visa de transit pour le Brésil où elle comptait exercer son métier de modiste, spécialisée dans les chapeaux de paille. Elle arrive à

Lille le 27 avril 1926, après deux jours passés chez son frère à Paris. Son beau-frère Lejb Nasielski, fabricant de chapeaux, ne trouvant personne pour l'aider dans son commerce, la dissuade de partir : il lui offre 550 francs par mois, le logement et la nourriture. Tauba ne prendra jamais le bateau pour le Brésil.

Le combat pour exister

La lutte administrative — et la vie qui continue

1924 – 1939

Adolphe comme Tauba sont venus en France parce qu'elle était, à leurs yeux, le pays des droits de l'homme. Et pourtant, cette France qu'ils voulaient embrasser les tenait à distance — refus de séjour, expulsions, arrêtés ministériels. Ils ont persisté. Pour Tauba, ce combat dura dix ans, jusqu'à la levée de l'arrêté d'expulsion en 1936. Pour Adolphe, il dura toute sa vie : arrivé en 1923, il déposa demande de naturalisation sur demande pendant treize ans, essuya plusieurs ajournements, et ne fut naturalisé français qu'en 1947 — à quarante-neuf ans, après la déportation. La France qu'il avait choisie ne le reconnut pleinement qu'une fois qu'il eut tout perdu.

La vie d'Adolphe en France — premier mariage et premières années

Le 10 mai 1924, à Mons-en-Baroeul, Abraham Sokolski — alors tailleur d'habits, domicilié 41 rue du Prieuré à Lille — épouse Denise Castelin, mécanicienne née à Mons-en-Baroeul le 22 septembre 1903, fille de cabaretiers. L'acte de mariage, retrouvé dans les registres de la commune, ne mentionne aucun contrat de mariage. C'est ce document, transcrit en 2026, qui a livré les noms des parents d'Abraham.

Ce premier mariage ne dura pas. Un jugement de divorce fut prononcé : le divorce fut prononcé au profit du mari par le Tribunal civil de Lille le 26 octobre 1935, et transcrit à Mons-en-Baroeul le 21 mars 1936. L'acte de mariage de 1936 désigne d'ailleurs Adolphe comme « divorcé de Denise Castelin ». Denise se remaria de son côté, à Lille, le 23 février 1946. Les deux époux suivirent ensuite des chemins séparés.

Le 29 juin 1936, à l'Hôtel de Ville de Lille, Adolphe — désormais chef d'atelier, âgé de trente-huit ans, domicilié 47 rue Malakoff — épouse Sosia Gruszka (acte n° 720). Sosia n'a que dix-huit ans ; née à Siedlce le 17 mai 1918, elle est fille d'Abram-Icek Gruszka, décédé, et de Rywka Jochweta Czerniewicz. L'acte précise que le père d'Adolphe, Morzek Jankel Sokolski, est alors déjà décédé, et que sa mère, veuve, vit toujours à Varsovie. De cette union naissent trois filles : Jacqueline, le 26 juillet 1936 à Lille ; Arlette, le 17 mai 1938 à Douai ; Francine, le 20 décembre 1939 à Douai. La famille s'installe à Douai, au 4 rue du Champ Fleuri.

Le combat de Tauba pour rester en France (1926–1936)

À Lille, Tauba a rencontré Boruch Kurower, marchand en bonneterie au 46 rue de la Monnaie. Le 3 octobre 1926, ils se marient religieusement. Mais ce mariage n'a pas de valeur légale, et Tauba, entrée avec un simple visa de transit, fait l'objet d'une mesure de refoulement. S'ensuit une décennie d'enfer administratif : refus de séjour répétés, départs forcés vers la Pologne puis vers Bruxelles, retours, arrêté d'expulsion. Tout au long de ces dix années d'épreuves, le député Jean Montigny intervient en faveur du couple. Le mariage civil est célébré à Paris le 19 novembre 1927. Les autorisations de séjour ne sont ensuite accordées que par sursis, renouvelés d'année en année, jusqu'au 10 août 1936, date à laquelle l'arrêté d'expulsion est enfin annulé.

Mademoiselle Izraelska est aujourd'hui la femme légitime d'un commerçant polonais établi à Lille, contre lequel rien ne peut être retenu. L'arrêté d'expulsion place le mari dans l'obligation de quitter une situation qu'il s'est faite à Lille par des années de travail, ou d'abandonner sa femme.

Jean Montigny, député de la Sarthe, Chambre des Députés, 27 décembre 1927

L'engagement à la Légion Étrangère (2 septembre 1939)

Le 2 septembre 1939 — au lendemain de l'invasion de la Pologne, le jour même de la déclaration de guerre — Adolphe Sokolski signe un engagement volontaire dans l'armée française, « pour la durée de la guerre ». C'est un acte de patriotisme délibéré envers le pays qui l'a accueilli. Il ne rejoindra pourtant pas l'unité combattante : il fut jugé que son travail de chef d'atelier aux Établissements Couzineau — qui fabriquaient des vêtements pour l'armée française — était, en lui-même, sa contribution à l'effort de guerre. Il fut donc maintenu à son poste. Cette attestation d'engagement, il la fera certifier dès son retour de déportation et s'en servira, vingt années durant, dans tous ses dossiers de réparation.

L'horreur

La guerre

1941 – 1945

La première captivité d'Adolphe — un internement en Belgique (juin 1941)

Dès juin 1941, Adolphe Sokolski est arrêté une première fois. Il est interné en Belgique, et y passe neuf mois de captivité. L'attestation établie par la Gendarmerie de Douai le 27 juin 1945 l'indique sans ambiguïté : « Déporté en juin 1941 (pendant 9 mois) ». Cet épisode, antérieur de plus d'un an à la rafle de Douai, montre que la persécution de la famille avait commencé tôt. La ville exacte de cet internement belge reste à préciser.

Libéré au terme de ces neuf mois, Adolphe revient à Douai, auprès des siens. Mais ce retour ne fut qu'un répit de quelques mois. À peine revenu, Adolphe fut de nouveau arrêté — cette fois avec toute sa famille — lors de la rafle de Douai.

Un homme qui respectait les règles

Tout indique qu'Adolphe Sokolski, scrupuleusement respectueux des lois du pays qui l'avait accueilli, s'était déclaré comme juif auprès des autorités françaises, lorsque celles-ci l'ordonnèrent par le recensement de 1940. D'autres ne le firent pas, et échappèrent ainsi à la déportation. Sa droiture même, sa confiance dans la légalité française, le désigna aux persécuteurs.

La rafle de Douai — 11 septembre 1942

Le 11 septembre 1942, à quatre heures du matin, des gendarmes allemands et quatre policiers français arrêtent la famille Sokolski à son domicile du 4 rue du Champ Fleuri à Douai. Adolphe, Sosia et leurs trois filles reçoivent les numéros 148 à 152 à la Caserne Dossin de Malines. Le 15 septembre, le Convoi X part — 1 047 déportés, dont 229 enfants.

Ce 11 septembre-là le temps était beau. Je m'en souviens comme si c'était hier. Ils étaient si beaux et si gentils. On aurait pu les sortir sans problème... Mais aucun parent ne voulait se séparer de ses enfants... on disait que c'était juste un petit voyage... Si on avait su...

Georgette Liakhoff, voisine de la famille Sokolski à Douai — témoignage recueilli par Claude Sokolski, 30 juillet 2013

Document officiel — 22 mars 1946

« Madame Sokolski et ses trois enfants ne sont pas encore rentrés de déportation. » — À l'arrivée à Auschwitz le 17 septembre 1942, Sosia Gruszka et ses trois filles — Jacqueline (6 ans), Arlette (4 ans), Francine (2 ans) — sont gazées immédiatement. Adolphe passe la sélection et reçoit le matricule 64095.

Le parcours d'Adolphe dans l'univers concentrationnaire fut long. Enregistré à Auschwitz à son arrivée le 17 septembre 1942, il y demeure environ un an avant d'être affecté à un commando de travail chargé de déblayer les ruines du ghetto de Varsovie — cette même Varsovie où il était né quarante ans plus tôt, et qu'il retrouvait anéantie. Il travailla dans ce commando pendant près d'un an. Le 6 août 1944, il fut transféré au camp de concentration de Dachau, puis au Kommando de Mühlendorf, où il travailla dans les usines d'armement souterraines jusqu'à la libération. C'est là que s'acheva sa déportation.

Dans le questionnaire de naturalisation qu'il remplit le 18 juin 1945, à peine rentré, Adolphe décrit lui-même son sort en quelques mots administratifs d'une sobriété bouleversante : « déporté comme israélite de 1941 à 1945 ». Et il ajoute, à la même page, qu'il est « actuellement sans nouvelle de sa femme et ses enfants qui ont également été déportés ». À cette date, il espère encore.

L'arrestation de Tauba et Bernard à Cahors (mars 1944)

Tauba et Bernard Kurower, réfugiés dans le Sud — car la moitié nord de la France est alors occupée par les Allemands — sont arrêtés à Cahors en mars 1944, sur dénonciation. Bernard est pris le premier ; Tauba est arrêtée le 28 mars, accusée d'avoir caché des maquisards. La dénonciation serait le fait d'une voisine, Mme Larmaudie, qui convoitait leur logement — et qui, par un retournement tragique, sera elle-même arrêtée par les Allemands et mourra à Toulon. Le couple est interné à la prison Saint-Michel de Toulouse, puis transféré au camp de Drancy le 15 avril 1944. Le 20 mai 1944, Tauba et Bernard sont déportés ensemble vers Auschwitz. Bernard y meurt. Tauba, elle, survivra — au terme d'un calvaire d'une année entière.

À Auschwitz, au printemps 1944, elle assiste à l'arrivée massive des déportées hongroises : de mai à juillet, près de quatre cent mille Juifs de Hongrie sont acheminés vers le camp en quelques semaines. Tauba voit de ses yeux cette accélération de la machine d'extermination. Puis, au début de 1945, alors que l'Armée rouge approche et que le front allemand s'effondre, les nazis évacuent les camps de l'Est. Tauba est jetée sur les routes : ce sont les « marches de la mort », ces colonnes de déportés poussés à pied, dans le froid et la faim, vers l'intérieur du Reich. Elle passe par Buchenwald, puis est conduite jusqu'à Bergen-Belsen — camp sans chambre à gaz, mais où l'on mourait par milliers de faim, d'épuisement et de typhus.

Le 15 avril 1945, l'armée britannique libère Bergen-Belsen et découvre l'indicible : des dizaines de milliers de morts, et des survivants mourants au milieu d'une épidémie de typhus hors de contrôle. Tauba est de ceux qu'on trouve encore en vie. Atteinte du typhus, elle est hospitalisée et placée en quarantaine à l'hôpital militaire britannique Glyn-Hughes, installé sur place. Les registres de l'époque, un temps, la comptent parmi les disparus. Mais elle vit. Elle se rétablit, et rentre enfin en France, à Arras, le 30 mai 1945.

Le miracle

Le retour, la réparation, Claude

1945 – 1967

Adolphe rentre à Douai en juin 1945. Sa femme et ses trois filles ne sont pas revenues. Son dos porte les marques des coups — cicatrices des Schläge subis en captivité. Sans domicile propre, il est hébergé à Lille, 30 rue des Fossés, chez Mme J. Blatt, qui atteste officiellement le loger « depuis son retour de captivité ».

Je l'ai revu quand il est revenu travailler en 1945. Je pleurais parce que je venais d'apprendre que ma nièce allait avoir un enfant à moins de seize ans. Il est venu me demander pourquoi je pleurais. Je lui ai dit. Il m'a répondu : « Avoir un enfant à n'importe quel âge ce n'est rien — ils ont tué mes trois enfants. » En 1942 il avait un beau visage. En 1945 il est revenu avec un visage vieilli.

Ancien ouvrier de l'usine Couzineau, Lille — témoignage recueilli par Claude Sokolski

Survivre ensemble

Le nom d'Adolphe Sokolski apparaît dans un corpus d'archives bien plus large que le seul dossier familial. Les historiens Nicolas Mariot et Claire Zalc, dans leur livre « Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre », ont étudié le destin de centaines de Juifs du Nord de la France pris dans la machine de la déportation. Leur travail éclaire ce que les pièces administratives, seules, ne disent pas : comment, dans l'univers concentrationnaire, certains ont survécu. Et peut-être y trouve-t-on, sans qu'on puisse l'affirmer, une part de ce qui explique qu'Adolphe, lui, soit revenu après près de trois années de camps.

Survivre à Auschwitz, montrent ces historiens, ne tenait que rarement au seul hasard. Plusieurs facteurs pesaient. L'emploi d'abord : obtenir une place de travail — un atelier, une usine, un poste qualifié — pouvait faire la différence. Les langues ensuite : parler et comprendre l'allemand, le polonais, le yiddish permettait de saisir un ordre, de s'orienter, de se rendre utile.

Mais le facteur décisif, celui que les historiens placent au cœur de leur démonstration, fut le lien entre les hommes. Les sociabilités, l'entraide, le maintien de liens collectifs entre déportés issus d'un même horizon — d'une même ville, d'un même métier, d'un même convoi — furent, écrivent-ils, indispensables à la survie. Survivre supposait de tenir ensemble, de partager une information, de protéger un camarade affaibli, de prendre des risques calculés — une forme de stratégie commune face à une machine conçue pour isoler et anéantir chacun.

Adolphe réunissait plusieurs de ces atouts. Il était polyglotte : le yiddish et le français, mais aussi, pour avoir grandi à Varsovie sous domination russe, le polonais et le russe, et quelques notions d'allemand. Les archives le montrent affecté, tout au long de sa déportation, à des postes de travail — l'atelier de confection, le commando, l'usine d'armement. Et lorsqu'il fut envoyé déblayer les ruines du ghetto de Varsovie, le fait d'être né dans cette ville n'y fut peut-être pas étranger. Sans

qu'on puisse l'affirmer, c'est peut-être là — dans cette capacité à se rendre utile et à tenir une place — qu'il faut chercher une part de ce qui explique qu'il soit revenu. Derrière ce seul mot — revenir — il y eut nécessairement des gestes d'entraide, des liens noués, et une volonté obstinée de survivre.

Le combat pour la réparation (1945–1965)

Dès le 27 juin 1945, Adolphe demande à la Gendarmerie de Douai une attestation de son engagement de 1939 et de ses déportations. Il fait reconnaître son statut de pillé / spolié auprès de l'Office National des Anciens Combattants du Nord : la carte n° 17954 atteste le sinistre du 11 septembre 1942, rue du Polygone à Douai. Il reprend son poste de chef d'atelier aux Établissements Couzineau — non plus à la grande manufacture de Douai, mais à l'atelier de Lille, plus petit, mieux adapté à l'homme diminué qui revenait des camps.

Au début des années 1960, alors qu'il vit au 7 boulevard des Défenseurs à Lille, il monte deux dossiers de réparation parallèles : en France, au titre de l'Accord franco-allemand du 15 juillet 1960 (référence C.120, accusé de réception du Ministère des Anciens Combattants) ; en Allemagne, auprès de la Landesrentenbehörde Nordrhein-Westfalen à Düsseldorf, dossier BEG 3.S 1883 B/R/. Une décision modificative du 13 novembre 1962 lui accorde, à compter du 1er janvier 1963 — date de son 65e anniversaire — une rente mensuelle Wiedergutmachung de 300 DM, au titre des dommages à la santé subis en déportation. En janvier 1964, il écrit encore à Düsseldorf pour demander la révision à la hausse de cette rente.

Claude — Pupille de la Nation

Nous ne savons pas comment Adolphe et Thérèse se sont rencontrés. Mais la communauté des rescapés des camps était petite, et il n'est pas surprenant que leurs chemins se soient croisés après la guerre — deux survivants qui avaient tout perdu, et qui se reconnaissaient. Ils se marièrent. Ils ne cherchaient pas à avoir un enfant ; mais Thérèse tomba enceinte. Ce fut, pour eux, une véritable surprise : ils étaient déjà âgés et meurtris. C'étaient des personnes d'une force exceptionnelle.

Claude naît de cette union le 7 février 1954, à Lille. Thérèse a cinquante ans ; Adolphe, cinquante-six. Il grandit dans une communauté de survivants, élevé en français, baignant dans le yiddish qu'il comprend sans l'avoir jamais appris formellement, langue commune des rescapés d'Europe de l'Est.

Elle m'a raconté que le jour de ma naissance, mon père avait retiré de son portefeuille la photo de ses trois filles pour la remplacer par la mienne.

Témoignage de Claude Sokolski rapportant les mots de sa mère Thérèse

Ce geste dit tout : ni l'oubli, ni le remplacement — mais la vie qui, malgré l'irréparable, consent à reprendre. Adolphe avait caché à son fils l'existence de ses trois premières filles ; Claude ne l'apprit qu'après la mort de son père. « On m'expliqua, après son enterrement, qu'il avait eu trois filles, Jacqueline, Arlette et Francine, d'une épouse assassinée à Auschwitz. »

Adolphe meurt le 2 avril 1967 à Menton. Claude a treize ans. Thérèse, âgée et malade, engage la démarche qui conduit le TGI de Nice à déclarer Claude Sokolski Pupille de la Nation le 3

novembre 1967. Elle cherche pour lui une protection plus durable qu'elle-même — la République française. La même République qui l'avait harcelée de refus de séjour pendant dix ans.

Le sens d'un statut

Pour Claude, être Pupille de la Nation n'était pas une formalité administrative. C'était une identité. La preuve que la France reconnaissait ce que sa famille avait subi.

Ce sentiment ne l'a jamais quitté. Il l'a poussé, à la fin de sa vie professionnelle, à transmettre cette histoire — aux écoles, aux institutions, en collaboration avec Monique Heddebaut et les chercheurs de Tsafon. Il s'est battu personnellement pour que sa mère Thérèse soit reconnue officiellement « Morte pour la France ». Cette reconnaissance lui a été accordée par la République française le 4 décembre 2024.

Thérèse — Tauba — décède le 14 juillet 1985, jour de fête nationale. Elle criait dans son sommeil jusqu'à la fin de ses jours. Les camps ne l'avaient jamais quittée.

L'enfant d'après

Claude Sokolski, Pupille de la Nation

1954 – 2012

Claude Sokolski naît à Lille le 7 février 1954. Il est le fils d'Adolphe et de Thérèse, tous deux revenus des camps. Il naît dans une famille qui a tout perdu et qui, malgré tout, recommence : un enfant, après l'horreur. Sa seule existence est une forme de victoire sur ce qui avait été entrepris contre les siens.

Mais l'ombre ne le quitte pas. Claude grandit auprès de deux parents marqués à jamais : un père pensionné à cent pour cent comme victime civile de la guerre, une mère qui criait dans son sommeil. Il grandit aussi dans l'ombre de trois petites filles qu'il n'a jamais connues — Jacqueline, Arlette et Francine, ses demi-sœurs, assassinées à Auschwitz à six, quatre et deux ans. Plus tard, c'est à sa propre fille Sarah qu'il donnera leurs trois prénoms — pour que ces enfants continuent d'être nommées.

Pupille de la Nation

Adolphe meurt le 2 avril 1967. Claude a treize ans. Sa mère Thérèse engage alors la démarche qui conduit le Tribunal de Grande Instance de Nice à prononcer, le 3 novembre 1967, l'adoption de Claude par la Nation.

La Nation adopte le mineur ci-dessus indiqué. — Attendu que le soutien dudit mineur, Sokolski Abraham, est décédé le deux avril mil neuf cent soixante-sept des suites de maladies pour lesquelles il était pensionné à cent pour cent à titre de victime civile de la guerre 1939-1945.

Jugement du Tribunal de Grande Instance de Nice, 3 novembre 1967

La loi du 27 juillet 1917 avait créé ce statut pour les orphelins de la Grande Guerre. Cinquante ans plus tard, il protège le fils d'un déporté. La République qui avait harcelé Thérèse de refus de séjour pendant dix ans, et qui n'avait pas su protéger ses trois petites filles, reconnaît enfin l'un des siens et le prend sous sa garde.

Le sens d'un statut

Pour Claude, être Pupille de la Nation ne fut jamais une formalité administrative. C'était une identité — la preuve, inscrite dans les registres de l'État, que ce que sa famille avait subi avait été vu, nommé, reconnu.

Le passeur de mémoire

Devenu adulte, Claude devint journaliste. C'est sans doute ce qui le prépara à la tâche qu'il s'assigna : ne pas laisser cette histoire s'éteindre. Il a recueilli les témoignages, rassemblé les documents, collaboré avec l'historienne Monique Heddebaut. Il est intervenu dans les écoles ; il a

participé aux cérémonies organisées à Douai en mémoire de Jacqueline, Arlette et Francine. Il s'est battu pour que sa mère Thérèse soit officiellement reconnue « Morte pour la France ».

En 2012, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Rafle du Vél d'Hiv, Claude écrit au Président de la République. La Présidence lui répond le 24 octobre 2012 :

Soyez certain de la profonde émotion avec laquelle le Chef de l'État a pris connaissance de votre témoignage rappelant les destins tragiques de vos trois demi-sœurs et de leur mère, disparues en Déportation, ainsi que ceux de vos parents rescapés des camps.

Lettre de la Présidence de la République à Claude Sokolski, 24 octobre 2012

Claude aura porté cette mémoire toute sa vie, et l'aura transmise à ses enfants. C'est de lui que ce mémorial tient son origine : il est le fil qui relie les disparus de Varsovie et d'Auschwitz à ceux qui, aujourd'hui, portent encore le nom de Sokolski.

La transmission

La mémoire, la reconnaissance

2024

En 2024, des Américains — descendants de la famille Izraelska — contactent le Mémorial de la Shoah à Paris. Claude Sokolski était déjà en relation avec eux.

La famille réunit alors un ensemble considérable de documents, rendus accessibles par les grandes campagnes de numérisation des archives de la Shoah. Ces archives — combinées à celles conservées dans la famille depuis des décennies, et au dossier de naturalisation obtenu des Archives nationales — forment le corpus de ce mémorial.

C'est Sylvain Sokolski, fils de Claude, qui a mené l'enquête archivistique à son terme, achevant ce que son père avait commencé.

La génération d'aujourd'hui

Claude Sokolski a eu deux enfants : Sylvain et Sarah. Leurs prénoms portent déjà la mémoire des disparus. Sylvain a reçu, comme deuxième prénom, celui d'Adolphe, son grand-père. Et Sarah porte, comme deuxième prénoms, ceux de Jacqueline, Arlette et Francine — les trois petites filles assassinées à Auschwitz. Ainsi, dans le nom même des enfants de Claude, les morts continuent d'être nommés.

Sarah Sokolski a épousé Rhian Andrew Hudson, américain ; de leur union sont nés trois enfants franco-américains : Kylian, Amaya et Liam Hudson. En eux se rejoignent les deux rives d'une même histoire — l'Europe d'où la famille était partie, et l'Amérique où une partie d'elle vit désormais.

De Varsovie en 1898 à ces enfants qui grandissent aujourd'hui, la lignée n'a pas été rompue. C'est là, peut-être, le dernier mot de ce mémorial : la famille que l'Histoire avait entrepris d'effacer est toujours vivante. Se souvenir des disparus — Sosia, Jacqueline, Arlette, Francine, Boruch — et nommer ceux qui sont nés après eux, c'est la même fidélité.

Chronologie familiale — 1898 à 2024

Origines — Varsovie

17.01.1898	Naissance d'Abraham Sokolski à Varsovie. Fils de Morzek Jankel Sokolski et Chaja Tauba Blajszt.
29.05.1899	Naissance de Boruch Kurower à Varsovie.
1904	Naissance de Tauba Izraelska à Varsovie, district Mostowski (acte n° 1093).
17.05.1918	Naissance de Sosia Gruszka à Siedlce, Pologne.

Première Guerre mondiale et émigration

1916–1918	Abraham Sokolski, 18 ans, interné comme prisonnier civil à Stettin (Allemagne). Première captivité.
1918–1921	Retour à Varsovie. Abraham y vit comme journalier.
1921–1923	Étape belge : Abraham à Charleroi (rue du Pont Neuf), chef de service chez Franz Libot.
10.04.1923	Adolphe arrive à Lille. Il entre aux Établissements Couzineau.

Entre-deux-guerres

10.05.1924	Mariage : Abraham Sokolski × Denise Castelin, Mons-en-Baroeul.
27.04.1926	Tauba Izraelska arrive à Lille, chez Lejb Nasielski.
03.10.1926	Mariage religieux : Boruch Kurower × Tauba Izraelska, Lille.
19.11.1927	Mariage civil : Boruch Kurower × Tauba Izraelska, Paris.
26.10.1935	Divorce d'Adolphe Sokolski et Denise Castelin, prononcé par le Tribunal civil de Lille.
29.06.1936	Mariage : Adolphe Sokolski × Sosia Gruszka, Lille (acte n° 720).
26.07.1936	Naissance de Jacqueline Sokolski, Lille.
10.08.1936	Annulation de l'arrêté d'expulsion visant Tauba.
17.05.1938	Naissance d'Arlette Sokolski, Douai.
20.12.1939	Naissance de Francine Sokolski, Douai.

Seconde Guerre mondiale

02.09.1939

Adolphe s'engage volontairement dans l'armée française. Maintenu chef d'atelier aux Ets Couzineau.

Juin 1941

Première captivité d'Adolphe : arrêté et interné en Belgique. Neuf mois de captivité.

11.09.1942	Rafle au 4 rue du Champ Fleuri, Douai. Adolphe, Sosia et leurs 3 filles arrêtés. Numéros 148–152 à Malines.
15.09.1942	Départ du Convoi X depuis Malines — 1 047 déportés, dont 229 enfants.
17.09.1942	Arrivée à Auschwitz. Sosia et ses 3 filles gazées. Adolphe : matricule 64095.
Mars 1944	Arrestation de Tauba et Bernard Kurower à Cahors.
20.05.1944	Tauba déportée depuis Drancy. Bernard meurt à Auschwitz le 25 mai 1944.
06.08.1944	Adolphe transféré à Dachau — date attestée par les archives familiales et par le registre d'entrée du camp.
15.04.1945	Libération de Bergen-Belsen. Thérèse survit.

Après-guerre · Réparation · Transmission

Juin 1945	Adolphe rentre à Douai — sans sa femme ni ses filles.
30.05.1945	Thérèse rentre à Arras.
18.06.1945	Adolphe remplit son questionnaire de naturalisation : « déporté comme israélite de 1941 à 1945 ».
22.03.1946	« Madame Sokolski et ses trois enfants ne sont pas encore rentrés de déportation. »
15.03.1947	Acte de disparition officiel de Boruch Kurower (dossier n° 41 560).
07.06.1947	Naturalisation française de Tauba Izraelska, veuve Kurower.
26.09.1947	Décret de naturalisation française d'Abraham Adolphe Sokolski.
07.02.1954	Naissance de Claude Sokolski.
22.04.1960	Vergleichsbescheid — décision de base du dossier BEG d'Adolphe (pièce manquante, voir Annexe IV).
13.11.1962	Décision allemande accordant à Adolphe une rente mensuelle de 300 DM à compter du 1er janvier 1963.
02.04.1967	Décès d'Adolphe Sokolski à Menton. Claude a 13 ans.
03.11.1967	TGI de Nice — Claude Sokolski déclaré Pupille de la Nation.
14.07.1985	Décès de Thérèse Sokolski, née Izraelska, veuve Kurower.
04.12.2024	Thérèse déclarée « Morte pour la France » — suite au combat de Claude.

Portraits de famille

La branche Sokolski

Abraham — Adolphe Sokolski

17 janvier 1898, Varsovie — 2 avril 1967, Menton · Survivant

Fils de Morzek Jankel Sokolski et Chaja Tauba Blajszt. Prénommé Abraham à la naissance, il adopte le prénom Adolphe en France. Prisonnier civil à Stettin de 1916 à 1918. Après un retour à Varsovie puis une étape à Charleroi (Belgique), il arrive à Lille en 1923 et entre aux Établissements Couzineau, fabricant de vêtements militaires, où il devient chef d'atelier. Engagé volontaire dans l'armée française le 2 septembre 1939. Marié en premières noces à Denise Castelin (1924, divorce 1935). Interné en Belgique en 1941, puis déporté à Auschwitz (matricule 64095) et Dachau (1942–1945). Père de Jacqueline, Arlette et Francine avec Sosia Gruszka — toutes trois assassinées dans la Shoah. Père de Claude avec Thérèse. Naturalisé français en 1947.

Sosia Gruszka

17 mai 1918, Siedlce — assassinée à Auschwitz, 17 septembre 1942

Fille d'Abram-Icek Gruszka et de Rywka Jochweta Czerniewicz. Épouse d'Adolphe Sokolski (Lille, 29 juin 1936, acte n° 720). Mère de Jacqueline, Arlette et Francine. Gazée à l'arrivée à Auschwitz avec ses trois filles, à l'âge de vingt-quatre ans.

Jacqueline, Arlette et Francine Sokolski

Jacqueline : 26.07.1936, Lille · Arlette : 17.05.1938, Douai · Francine : 20.12.1939, Douai

Filles d'Adolphe Sokolski et Sosia Gruszka. Jacqueline (6 ans), Arlette (4 ans), Francine (2 ans). Gazées à l'arrivée à Auschwitz le 17 septembre 1942. Pas de sépulture.

La branche Izraelski

Tauba Izraelska — Thérèse Sokolski

1904, Varsovie — 14 juillet 1985 · Déclarée Morte pour la France le 4 décembre 2024

Fille de Zelik Izraelski et Chana Kulik. Modiste, spécialisée dans les chapeaux de paille. Arrivée à Lille en 1926 alors qu'elle se destinait au Brésil. Dix ans de combat administratif pour rester en France. Survivante de Bergen-Belsen. Veuve de Boruch Kurower. Remariée avec Adolphe Sokolski. Naturalisée française en 1947. Mère de Claude. Criait dans son sommeil jusqu'à la fin de ses jours.

Boruch Kurower — Bernard

29 mai 1899, Varsovie — 25 mai 1944, Auschwitz

Marchand en bonneterie, 46 rue de la Monnaie, Lille. Arrivé en France en 1923. Engagé dans l'armée polonaise reconstituée en France en 1939, fait prisonnier de guerre en 1941 et interné au Stalag XI A sous le matricule 3954, puis libéré. Lié à la Résistance. Arrêté à Cahors en mars 1944, déporté le 20 mai. Mort à Auschwitz. Acte de disparition : 15 mars 1947.

La génération suivante

Claude Sokolski

7 février 1954, Lille — Pupille de la Nation (TGI de Nice, 3 novembre 1967)

Fils de Thérèse et Adolphe Sokolski. Né à Lille dans une communauté de survivants. Journaliste de métier. A grandi en français, comprenant le yiddish sans l'avoir jamais appris formellement. A collaboré avec Monique Heddebaut, historienne, et avec les chercheurs de la revue Tsafon. S'est battu pour obtenir la reconnaissance « Morte pour la France » pour sa mère — accordée le 4 décembre 2024. Père de Sylvain et de Sarah.

Sylvain Adolphe Henri Edmond Sokolski

Né le 12 janvier 1985 · Petit-fils d'Adolphe et Thérèse Sokolski · Rouen

Fils de Claude Sokolski et de Carinne Sokolski, née Bunel. Frère de Sarah. Il porte, comme deuxième prénom, celui d'Adolphe — en mémoire de son grand-père. A mené l'enquête archivistique à son terme — obtenant notamment des Archives nationales le dossier de naturalisation de son grand-père — et achevant ainsi ce que son père avait commencé.

Sarah Jacqueline Arlette Francine Hudson, née Sokolski

Petite-fille d'Adolphe et Thérèse Sokolski

Fille de Claude Sokolski et de Carinne Sokolski, née Bunel. Sœur de Sylvain. Elle porte, comme deuxièmes prénoms, ceux de Jacqueline, Arlette et Francine — les trois petites filles d'Adolphe assassinées à Auschwitz. À l'origine des demandes adressées aux Arolsen Archives (référence T/D-702 424), qui ont permis de retrouver les fiches de déportation d'Adolphe Sokolski. Épouse de Rhian Andrew Hudson.

Kylian, Amaya et Liam Hudson

Arrière-petits-enfants d'Adolphe et Thérèse Sokolski · Franco-Américains

Les trois enfants de Sarah et de Rhian Andrew Hudson. Nés aux États-Unis, ils sont la génération la plus jeune de cette histoire — celle qui, de Varsovie en 1898 à aujourd'hui, prouve que la famille que l'Histoire avait voulu effacer est toujours vivante.

Sources et archives consultées

Archives institutionnelles

- Archives nationales françaises — dossier de naturalisation d'Abraham Adolphe Sokolski, référence 22959X33 (73 pages) : questionnaires, tableau de résidences, enquêtes de moralité, décret du 26 septembre 1947.
- Archives nationales françaises — dossier de naturalisation de Tauba Izraelska Kurower (préfecture du Nord, 1926–1954).
- Arolsen Archives / ITS Bad Arolsen (Allemagne) — dossier T/D-702 424 : fiches Dachau d'Adolphe Sokolski.
- Gendarmerie nationale, Brigade de Douai — attestation du 27 juin 1945.
- Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Nord — carte de pillé / spolié n° 17954.
- Ministère des Anciens Combattants, Direction interdépartementale de Lille — dossier Accord franco-allemand du 15 juillet 1960 (référence C.120).
- Landesrentenbehörde Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf — dossier BEG 3.S 1883 B/R/ (1960–1965).
- Service des Victimes de guerre (SVG), Bruxelles — dossier camp d'Adolphe Sokolski.
- Caserne Dossin, Malines — listes de transport du Convoi X.
- Ministère des Anciens Combattants — acte de disparition de Boruch Kurower, dossier n° 41 560.
- État civil de Mons-en-Baroeul — acte de mariage Sokolski × Castelin (10 mai 1924), acte de naissance de Denise Castelin (1903).
- État civil de Lille — acte de mariage Sokolski × Gruszka (29 juin 1936, n° 720).
- État civil, district Mostowski, Varsovie — actes de naissance n° 1092 et 1093.
- TGI de Nice, 3e chambre — jugement du 3 novembre 1967, Pupille de la Nation (Claude Sokolski).

Travaux d'historiens

- Mariot, Nicolas, et Zalc, Claire. Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre. Odile Jacob / Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Cet ouvrage, consacré aux Juifs du bassin de Lens et du Nord-Pas-de-Calais face à la persécution et à la déportation, reproduit en fac-similé le registre d'entrée du camp de Dachau du 6 août 1944, où figure le nom de Sokolski. Il analyse les facteurs de survie dans l'univers concentrationnaire — emploi, langues, sociabilités et liens collectifs entre déportés.
- Steinberg, Maxime, et Klarsfeld, Serge. Mémorial de la Déportation des Juifs de Belgique. 1982.

Témoignages et autres sources documentaires

- Laboux, David. « Une famille du Nord et du Pas-de-Calais dans la Shoah. » Tsafon, revue d'études juives du Nord. Article distinct de l'ouvrage de Mariot et Zalc. Contribution de Claude Sokolski et de Monique Heddebaut.
- Heddebaut, Monique. Historienne, collaboratrice de Claude Sokolski.
- Frishman, Rostyslav. Traduction des actes de naissance de Tauba et Ruchla Izraelska.
- Témoignages oraux de Claude Sokolski (2019–2020), recueillis en entretiens personnels.

- Témoignage de Georgette Liakhoff, voisine de la famille Sokolski à Douai, recueilli par Claude Sokolski, 30 juillet 2013.
- Mémoire familiale transmise par Claude Sokolski à son fils Sylvain.
- Correspondance Claude Sokolski — Présidence de la République, octobre 2012.
- Correspondance Sarah Hudson — Arolsen Archives, novembre 2017 / janvier 2019.

Pièces et zones encore à documenter — état au travail v42

Cette annexe recense, en toute transparence, les points qui restent incomplets. Le dépouillement du dossier de naturalisation a permis de combler les principales lacunes du récit ; il subsiste néanmoins quelques zones à préciser.

1. Pièce d'archive manquante prioritaire

Le Vergleichsbescheid du 22 avril 1960

Le Vergleichsbescheid du 22 avril 1960 — décision de base du dossier BEG d'Adolphe — n'est pas dans les archives actuelles. Les décisions ultérieures y font référence sans en reproduire le contenu. Il est probablement conservé au Landesarchiv NRW (Düsseldorf), fonds Landesrentenbehörde, cote « 3.S 1883 ».

2. Zones à préciser

- **Le lieu de l'internement de 1941.** L'attestation de gendarmerie atteste neuf mois de captivité à partir de juin 1941. La mémoire familiale situe cet internement en Belgique ; la ville exacte ou le camp restent à identifier.
- **Le camp d'internement civil de Stettin (1916–1918).** Le type de lieu et les conditions de cet internement restent à documenter ; les archives allemandes pourraient en conserver la trace.
- **L'étape belge de Charleroi (1921–1923).** L'employeur Franz Libot et les circonstances du séjour mériteraient une recherche dans les archives communales de Charleroi.
- **L'ordre des camps de Thérèse.** Thérèse est passée par Drancy puis par les camps jusqu'à Bergen-Belsen ; l'itinéraire intermédiaire précis reste à confirmer.
- **Le décret de naturalisation et la période de Vichy.** Le dossier 22959X33 montre des démarches en 1933, 1940 puis 1947 ; l'articulation entre une éventuelle naturalisation d'avant-guerre, la législation de Vichy et le décret de 1947 reste à éclaircir.

Mémorial de la Famille Sokolski

1898 — 2024

Sept actes · Deux destins · Une histoire européenne

*À la mémoire de Sosia Gruszka
et de ses trois filles*

Jacqueline · Arlette · Francine

assassinées à Auschwitz le 17 septembre 1942

*À la mémoire de Boruch (Bernard) Kurower
mort à Auschwitz le 25 mai 1944*

*« Elle m'a dit qu'au jour de ma naissance, mon père avait sorti de son
portefeuille la photographie de ses trois filles et l'avait remplacée par ma
photographie. »*

— Claude Sokolski